

■ Conseils pour être en bonnes mains^{MD} Des conseils pour être informé et en sécurité



Des fêtes estivales en toute sécurité

Les célébrations extérieures comme les barbecues, les pique-niques et les rassemblements autour de la piscine caractérisent bien les étés canadiens. En tant qu'hôte, vous veillez à ce que vos invités s'amuse, mais n'oubliez pas de voir à leur sécurité. Soyez responsable. Après tout, vous devez répondre de ce qui se passe chez vous et peut-être même de la conduite automobile de vos invités une fois qu'ils quittent les lieux. Les conducteurs ayant les facultés affaiblies mettent en danger tous ceux qui se trouvent sur la route. En moyenne, quatre personnes meurent et 190 autres subissent des blessures chaque jour au pays dans des collisions où l'alcool est en jeu, selon MADD Canada.

Conseils

Quand vous organisez une fête, proposez un large choix de boissons sans alcool et servez de la nourriture pour ralentir l'absorption de l'alcool. Arrêtez de servir des boissons alcoolisées au moins une heure avant la fin de la fête et ne poussez jamais les autres à boire ou à remplir leur verre quand il est vide.

- **Soyez vigilant.** Quand vous recevez, buvez avec modération. Si vous n'êtes pas éméché, il vous sera beaucoup plus facile de déterminer si un invité est en mesure de conduire ou non.
- **Ne conduisez pas après avoir consommé de l'alcool.** Si certains de vos invités ont trop consommé d'alcool, faites-les reconduire par quelqu'un qui n'a pas bu, appelez un taxi, ou insistez pour qu'ils restent dormir chez vous.
- **Dénoncez la conduite avec les facultés affaiblies grâce au 911.** Si vous repérez sur la route un conducteur dont les facultés sont affaiblies, gardez une distance sécuritaire et ne tentez pas de le dépasser. Une fois l'auto garée, composez le 911 pour prévenir la police. Donnez autant de renseignements que possible, par exemple le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque, le modèle et la couleur du véhicule, ainsi que la direction qu'il a prise.

Feux d'artifice

Un feu d'artifice fait souvent partie des célébrations d'un long week-end. Pour que le vôtre ne se transforme pas en drame, nous vous proposons les conseils suivants :

- **Communiquez avec la municipalité.** Les municipalités ont différents règlements concernant l'utilisation de feux d'artifice – vérifiez les règlements en vigueur dans votre région auprès de la police ou du service d'incendie local.
- **Lisez bien les instructions.** Chaque pièce d'artifice fait l'objet de différentes instructions et mises en garde. Assurez-vous de bien lire chacun des emballages.

- **Vérifiez la direction du vent.** Faites exploser les pièces de sorte que le vent ne les pousse pas vers les spectateurs, les bâtiments ou les arbres.
- **Tenez-vous à l'écart.** Les spectateurs doivent rester à une distance d'au moins 8 mètres du lieu où les pièces seront lancées. Veillez à ce que les enfants soient bien surveillés.
- **Installez-vous adéquatement.** Toutes les pièces doivent être allumées à l'extérieur, dans un espace libre éloigné des arbres et à partir d'une surface dure relativement au niveau.
- **Soyez prêt à toute éventualité.** Ayez un bac de sable, de l'eau et un extincteur d'incendie à portée de main.
- **Agissez en toute sécurité.** Les bougies scintillantes peuvent sembler inoffensives, mais faites bien attention, car leur température peut atteindre jusqu'à 650 °C et elles restent très chaudes après avoir fini de produire des étincelles. Une fois qu'elles ont servi, il faut les enfoncer dans un bac de sable ou les immerger dans de l'eau.
- **Tenez compte de l'âge.** Seuls les adultes devraient manipuler et allumer les feux d'artifice. Quarante-deux pour cent (42 %) des blessures causées par les feux touchent des enfants âgés de 10 à 14 ans.
- **N'allumez jamais plus d'un feu à la fois.** Les effets spéciaux doivent être l'apanage des professionnels.
- **N'allumez jamais un feu plus d'une fois.** Si une pièce est défectueuse, n'essayez pas de la rallumer.
- **Amusez-vous bien!**

Pour d'autres conseils, visitez allstate.ca/infocentre, communiquez avec l'agence d'assurance Allstate de votre région ou composez le 1-800-allstate.

Service des réclamations en bonnes mains^{MD} - 24 h sur 24, 7 jours par semaine

Le réseau en bonnes mains^{MD} Agence Allstate • 1-800-allstate • www.allstate.ca